



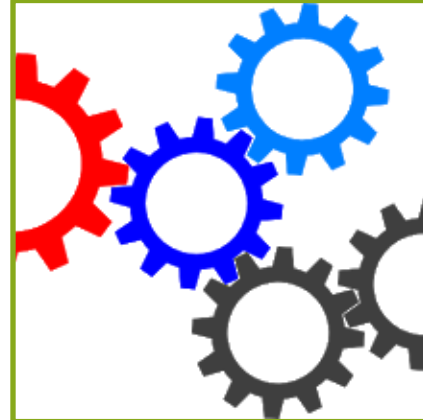
Projet Chien
Résident (PCR)



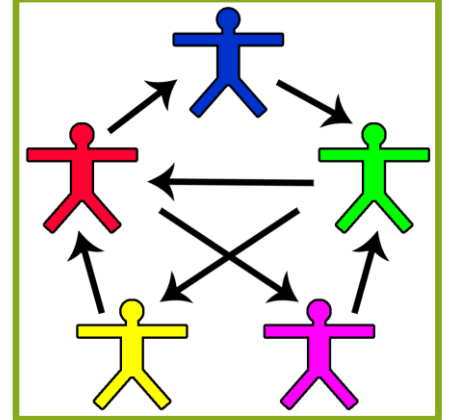
Communication



Point AFTAA
2020



OBJECTIFS



Echange
problématique

RÉUNION DU 14 DÉCEMBRE 2020

AFTAA

PROJET AIDE AUX STRUCTURES DANS LEURS PROJET DE CHIEN RÉSIDENT

ACCOMPAGNEMENT EN AMONT DU MONTAGE DE PROJET

- Accompagnement du porteur de projet au sein de sa structure
- Aide à la visualisation de l'ensemble des paramètres à prendre en jeu dans le montage du projet
- Aide à la présentation du projet au sein de la structure
- Aide à la validation du projet

ACCOMPAGNEMENT DANS LE MONTAGE DU PROJET

- Supervision dans le montage de projet
- Aide à la structuration du projet
 - Législatif
 - Chien
 - Organisation
- Accompagnement dans la rédaction du projet

ACCOMPAGNEMENT DANS LA GESTION DU CHIEN AU SEIN DE LA STRUCTURE

- Intégrer le chien dans la vie de structure
- Aide à la résolution des problématique
- Expertise / Conseil AFTAA

PROSPECTION



OUTILS À VOTRE DISPOSITION

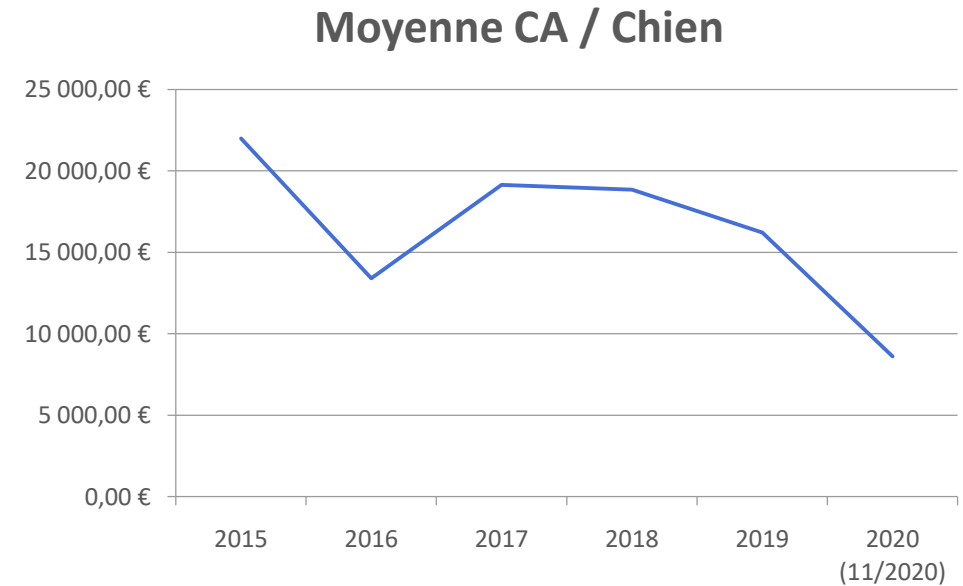
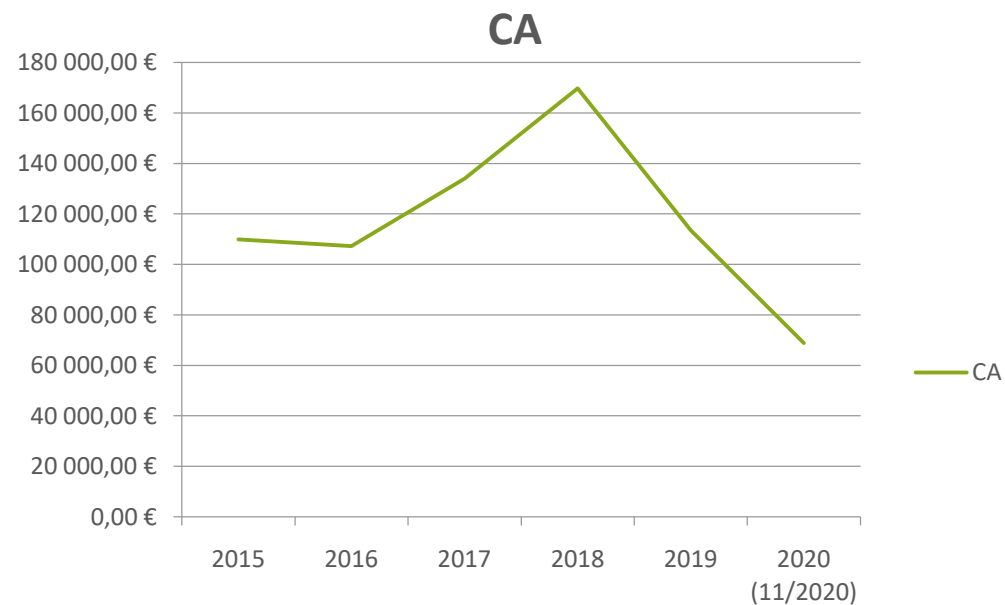
- NEWSLETTER
 - FACEBOOK
 - COURRIER
 - SALONS
 - ARTICLE PRESSE
 - PHONING
 - EXPO PHOTOS
- 
- PROJET STANDART 16 SEANCES
 - PROJET AJUSTABLE (EN FONCTION DU PROJET)
 - PACK DECOUVERTE
 - SEANCE CHIEN ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

POINT AFTAA

- CHIFFRE D'AFFAIRE
- COUT CHIENS
- POINT INTERVENANT

POINT AFTAA

- CA en baisse de 40% / 2019 → 68 869,33 €
 - CA en baisse de 33% en 2019 / 2018



CHARGES

- Frais vétérinaire : 8 289 €
- Frais de nourriture : 4 640 €
- Pôle FA : 8 082 €
- Intervenant : 53 190.20 €
- CA : 68 869,33 €
 - Séances
 - Dons
 - Mecenat

PERTE de 7 500 euros

OBJECTIF JUIN 2021

POUR CHAQUE INTERVENANT

EN MOYENNE:

6 séances par semaine, soit 24 séances par mois

1 séance = 1h

- 1 séance à 80 € = 1 séance
- 1 séance à 106,5 € = 1.33 séance
- 1 séance libéral de 30 min = 0.5 séance
- 1 séance libéral de 40 min = 0.66 séance

PROBLÉMATIQUE RENCONTRÉES

